Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502370-20260605-D2026_055-DE

Renac la douce

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE RENAC – Ille-et-Vilaine

Séance du Conseil Municipal du 05 juin 2026

Date de convocation et affichage : le 28 mai 2026

Membres du Conseil municipal			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
15	10	2	12

Votes		
Pour	*Contre*	*Abstention*
12	*0*	*0*

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin 2026 à 14 h, les membres du Conseil municipal de la commune de RENAC, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. Arnaud Brindejonc, Maire de Renac. La séance a été publique.

Présents : M. Arnaud **Brindejonc**- Mme Soizic **Strouble**- M. André **Chevalier**- M. Alexandre **Moison** - Mme Gwénaëlle **Etrillard** - M. Nicolas **Renac** - - M. Guillaume **Chevalier** – M. Damien **Aubry** – Mme Stéphanie **Thomas**- - M. Jean-Noël **Belaud**

Absents excusés : Mme **Morisseau** Sylvie - Mme Sylvaine **Bonno -** M. Damien **Guillas –** Mme Ludivine **Perigué** – Madame Monique **Ollivier**

Pouvoirs : Mme Morisseau Sylvie à Madame Soizic Strouble- M. Damien Guillas à M. Jean-Noël Belaud

Secrétaire de séance : Nicolas **Renac**

D2026-055 : Désignation des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales (communes de plus de 1 000 habitants)

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 14 heures.

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
M. Jean-Noël Belaud – M. Damien Aubry - Mme Gwénaëlle Etrillard – M. Alexandre Moison
La présidence du bureau est assurée par le maire

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :
Liste A : Arnaud Brindejonc
M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
-Nombre de bulletins : 12
-bulletins blancs ou nuls : 0
-suffrages exprimés : 12
A obtenu :
- ***liste* Arnaud Brindejonc** : 12 voix

M. le maire proclame les résultats définitifs :

- ***Liste Arnaud Brindejonc*** : 6 sièges (3 titulaires et 3 suppléants)

Fait et délibéré en séance le 05 juin 2026
Le Maire
Arnaud Brindejonc

MAIRIE DE RENAC 35560

Le secrétaire de séance
Nicolas Renac